

Introduction à la psychopédagogie de la personne handicapée

Titulaire

Nathalie Thomas (Coordonnateur)

Mnémonique du cours

PSYC-E333

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Premier quadrimestre

Campus

Solbosch

Contenu du cours

Le cours est articulé autour de 6 grands modules : 1) cadre théorique (définitions et évolution de la question de la déficience et du handicap, modèles MDH-PPH et CIF), 2) auto-détermination et qualité de vie, 3) évaluation (sensibilisation à l'importance d'une intervention précoce et d'une approche multidisciplinaire) et 4) intervention de la personne en situation de handicap (TSA, troubles externalisés du comportement,...), 5) conception universelle de l'apprentissage, réponse à l'intervention, orientation scolaire et 6) aménagements raisonnables.

Un jeu inclusif (mise en situation) est proposé aux étudiants afin de les sensibiliser à différentes situations de handicap et développer leur réflexivité.

Plusieurs interventions externes viennent illustrer et compléter le programme grâce à la collaboration de la "Plate-Forme Annonce du Handicap", l'ASBL "Inclusion" et à l'ASBL "Aidants proches".

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Le cours vise à sensibiliser les étudiant.e.s à l'approche psychopédagogique et psychosociale de la personne en situation de handicap ainsi qu'à développer des connaissances de base en matière d'évaluation, d'intervention et d'orientation thérapeutique et scolaire de ces personnes.

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Le cours est donné en présentiel, il n'est pas enregistré.

Contribution au profil d'enseignement

Communiquer oralement et par écrit : synthétiser et communiquer des informations claires, précises et argumentées par écrit en fonction des objectifs

Travailler en groupe et gérer un projet : exploiter des méthodes de travail collaboratif (organisation et répartition du travail etc...), utiliser des outils de travail, y compris numériques, pour collaborer, développer une communication proactive avec différents types d'acteurs

Adopter une posture éthique et déontologique : prendre en compte sa subjectivité dans l'appréhension des phénomènes abordés dans les disciplines enseignées

Identifier et se situer par rapport aux questions relevant des sciences psychologiques, de l'éducation et logopédie : situer les questions concrètes au sein des sous-disciplines de la psychologie, analyser les enjeux sociaux à la lumière des connaissances théoriques, identifier les approches, méthodes, outils d'analyse et d'intervention pour une évaluation psychologique, pédagogique et/ou logopédique

Références, bibliographie et lectures recommandées

Voir cours, notamment :

Nader-Grosbois, N. (2006). *Le développement cognitif et communicatif du jeune enfant: Du normal au pathologique*. De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.nader.2006.01>

Nader-Grosbois, N. (2020). *Psychologie du handicap*. De Boeck Supérieur.

Richard, C. (2018). *Déficiences intellectuelles: De la compréhension à la prise en charge*. De Boeck Supérieur.

Rogé, B. (2015). Chapitre 9. L'éducation structurée et les thérapies comportementales et cognitives. Dans : , B. Rogé, *Autisme, comprendre et agir: Santé, éducation, insertion* (pp. 135-145). Paris: Dunod.

Roskam, I. (2017). *La prise en charge des troubles du comportement du jeune enfant: Manuel à l'usage des praticiens*. Mardaga.

Tourrette, C. (2020). *Évaluer les enfants avec déficiences ou troubles du développement*. Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.tourr.2020.02>

Support(s) de cours

Université virtuelle

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Solbosch

Contact(s)

nathalie.thomas@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Examen écrit et Travail de groupe

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Evaluation en 2 parties :

Travail à réaliser en groupe, à partir d'une grille d'entretien originale

+ Examen écrit sous forme de QCM/QCU/vrai-faux (questions fermées)

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

Répartition 50/50 (travail/examen)

En cas d'échec en 1ère session, l'étudiant.e doit repasser la/les partie(s) <10/20

Une note > ou = 12/20 à l'une des parties peut être reportée à l'année suivante (après accord de la titulaire de cours).

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Psychologie, des Sciences de l'Education et de Logopédie

BA-LOGO | **Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie** | bloc 3 et BA-PSYE | **Bachelier en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation générale** | bloc 3

